



## Dette prime d'activité CAF

Par **Momor**, le **01/04/2019** à **01:38**

Bonjour,

je me suis pacsé le 30 août 2018 avec mon conjoint, avant ça nous ne vivions pas ensemble lui était dans le sud pour son travail et moi dans le nord. Nous avons tous les justificatifs qui prouvent que nous n'avons jamais vécu ensemble avant le 1 septembre 2018.

Hors la CAF nous demande à chacun de rembourser la prime d'activité que nous avons reçu en 2017-2018.

Ont-ils le droit sachant que nous ne vivions pas ensemble

dois je aller les voir directement ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **01/04/2019** à **08:54**

Bonjour

Un rendez vous à la CAF s'avère nécessaire et un contact avec le médiateur si vous ne trouvez pas une solution lors de ce RDV